

LA PHRASE

« Je ne voudrais pas retrouver d'autres grandes affiches contre une autre communauté à Cagnes-sur-Mer sinon je dénoncerai ceux qui divisent, mettent de l'huile sur le feu et s'attaquent aux uns ou aux autres. »

Louis Nègre, le maire de Cagnes-sur-Mer, lors du dernier conseil municipal le 1^{er} octobre. Il évoquait le fait que « la communauté israélite a contacté la Ville avec son architecte car elle souhaite agrandir la synagogue pour en faire une synagogue de rang régional ». L'élue a indiqué avoir accepté le principe de ces travaux avant de remarquer : « Il y a des partis qui attaquent des communautés. Ne touchez pas aux communautés quelques qu'elles soient et encore moins à la communauté juive ». Il fait référence à la polémique concernant le projet de construction d'une salle de prière musulmane. La conseillère municipale RN, Isabelle Utrago, a assuré que « Bryan Masson ne fera jamais d'affiche contre la communauté juive ».

EN BREF

La France insoumise et le collectif Viva ! présentent leur liste pour les élections municipales aujourd'hui

La France insoumise et le collectif Viva ! présenteront « les premiers éléments d'une liste », pour les élections municipales de mars 2026, aujourd'hui, à 15 h, place Garibaldi.

URGENCES

Sapeurs-pompiers : 18.

Police secours : 17.

Samu : 15.

Plateforme d'urgence : 112.

Samu social : 115.

Pour personnes sourdes ou malentendantes : 114 (par SMS).

Secours en mer : 196.

Vétérinaire de garde : 3115. ou

04.22.53.05.05.

NICE

Médecins : SOS médecins, 04.93.85.01.01.

Pharmacies de garde, jour : 32.37.

Pharmacie de garde, nuit :

- Riviera (66, av. Jean-Médecin),

04.93.62.54.44. la nuit.

- Jean-Médecin (28, bd Dubouchage),

04.93.87.77.34.

Urgences obstétricales et gynécologiques : hôpital Archet 2, 04.92.03.63.95.

Urgences enfants : fondation Lénal,

04.92.03.03.03.

TROIS CORNICHERS

Beaulieu-sur-Mer, Èze, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Villefranche-sur-Mer

Médecin de garde : 05.53.35.51.21.

Pharmacie : St-Jean Village (av. Séméria),

Saint-Jean Cap Ferrat, 04.93.76.05.40.

VALLÉE DU PAILLON

Contes, L'Escarène, Lucéram, Peille

Médecin de garde : Dr Merzouki Abdel,

06.51.32.68.17.

Pharmacies : Tchilinguirian (18, pl. Allard),

Contes, 04.93.79.00.04.

RÉGION CAGNOISE

Cliniques :

- Saint-Jean (92-94, av. Dr-Maurice-Donat,

à Cagnes-sur-Mer) : 24h/24, 04.92.13.53.33.

- Arnault-Tzanck (165, av. Dr-Maurice-

Donat, à St-Laurent-du-Var) : 24h/24,

04.92.27.33.33.

Pharmacies de garde : 32.37. ou 3237.fr

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE Détruit par la tempête Alex, il y a cinq ans, le musée ne devrait pas rouvrir avant 2028. Un permis de construire a été déposé sur le même emplacement sinistré.

Le musée des traditions pourrait rouvrir en 2028

PAR ALEXANDRE ORI / AORI@NICEMATIN.FR



Le musée des traditions de Saint-Martin-Vésubie, fin septembre. PHOTO MARIE-FRANCE MELLONE

DES SIÈCLES D'HISTOIRES saint-martinoises ont été emportés par la tempête Alex. Le 2 octobre 2020, le torrent mutilait le musée des traditions, détruisant la majeure partie des quelque 3 000 objets qui y étaient recensés. Si une partie du site (le moulin du XV^e siècle) réchappait à la catastrophe, le patrimoine vésubien n'en demeurait pas moins endeuillé. Mais parce qu'aucun déluge ne saurait altérer la mémoire fidèle des Hommes, l'espoir d'une reconstruction était permis. Cinq ans plus tard, pourtant, les ruines sont toujours là. Seules les expositions temporaires, affichées en mairie, font vivre les illustres défunts, comme les découvreurs des Alpes, mis à l'honneur cet été. Et après ? Retour à la réserve. Mais jusqu'à quand ?

« Un permis de construire a été déposé le 21 septembre, un appel d'offres devrait être lancé en 2026 et l'ouverture pourrait se faire en 2028. On a enfin de la visibilité », souffle Eric Gili, secrétaire général de l'association Amont, gestionnaires du musée. « Depuis des mois nous avions un projet architectural fin prêt, ainsi qu'un plan de financement avec des subventions déjà actées. Plus de 2,5 millions d'euros^[1] ont été débloqués », rappelle le bénévole.

Rebâti au même endroit malgré le risque de crue ?

Si toutes les conditions étaient réunies, pourquoi le chantier tarde-t-il autant ? « La priorité revient à la sécurisation du village, argue le maire, Yvan Mottet. Inutile de reconstruire, si une

nouvelle tempête menace de tout détruire à nouveau. » Comment expliquer alors que ce futur musée s'implantera au même endroit que son prédécesseur sinistré ? C'est-à-dire en zone inondable. « Nous aurions préféré être relocalisés, mais on ne nous a pas écoutés, glisse Eric Gili. On prévoit donc une réserve étanche, au cas où... »

« Un bout du terrain est concerné par le plan de prévention des risques inondations, confirme l'édile. Nous avons demandé au préfet d'alléger cette portion. Elle devrait être modifiée. » Au risque d'être vulnérable à une autre crue ? « Bien sûr, les berges adjacentes vont être renforcées, réplique l'élue. Plus de 500 000 blocs entourent d'ores et déjà le village. »

Retracer la vie d'un ancêtre

« L'HISTOIRE, ÇA N'EST pas un tas de bibelots prenant la poussière. Mais des objets nous rapprochent de nos anciens. » Fervent professeur d'histoire-géographie au collège de Roquebillière, Eric Gili savoure déjà la mise en scène du futur musée : « Outre la partie plus classique dédiée à l'héritage paysan avec son attirail d'outils agricoles, nous allons redonner vie à l'usine électrique grâce à la réalité augmentée. Au travers d'une tablette numérique, apparaîtra l'avatar de Joseph Mottet, ingénieur à qui l'on doit l'arrivée de l'électricité au village [en

1893]. Ça nous permet de personifier cette révolution, de la replacer dans le quotidien des habitants. »

Une base de données sur 4 500 personnes

Cette « histoire à hauteur d'hommes », touchante parce qu'intime, l'association Amont la raconte grâce aux lettres et objets légués par de nombreuses familles. Comme ces récits bouleversants de fugitifs juifs ayant fui les rafles par la vallée, avec l'appui des habitants, en septembre 1943. « Nous venons aussi de recevoir 460 photos de souvenirs de séjours à Saint-Martin, entre 1890 et 1910. C'est un brillant éclairage sur la villégiature du temps de la Petite Suisse Niçoise », se réjouit le professeur. Il va plus loin : « Sur la base de ces quelque 14 000 documents personnels, nous retraçons les trajectoires de vie de 4 500 personnes, leur travail, leurs passions et même leurs amitiés et leurs amours. Grâce à l'intelligence artificielle, nous rétablisons les liens sociaux entre toutes ces personnes. »

À la sortie du musée, un visiteur pourra ainsi repartir avec une fiche récapitulant l'existence de son aïeul. De quoi transformer un arbre généalogique en arbre de vie.

1. Liste des financeurs et de leur montant en euros : État (939 370 euros), Saint-Martin-Vésubie (499 816 euros), Fondation du Patrimoine (450 000 euros), Département (410 842 euros) et Région (200 000 euros).